

Séance ordinaire du 9 novembre 2009

À cette assemblée ordinaire tenue le neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille neuf, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

*Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Patrice Simard
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Scott Mitchell*

Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.

Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Acceptation des procès verbaux

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les procès verbaux de la séance extraordinaire du 21 octobre et de l'ajournement du 26 octobre 2009 soient acceptés tel que rédigés.

Vérification des comptes du mois

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les comptes du mois d'octobre s'élevant à (149 302,89 \$) cent quarante neuf mille trois cent deux et quatre vingt neuf soient acceptés et payés tel que présentés. (Documents annexés).

Nomination du pro-maire

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Simard

2585-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT la nomination de Monsieur Johnny Carrier à titre de pro-maire de la Municipalité de Scott.

Nomination des membres du Conseil sur les comités

O.M.H. : *Normand Tremblay – Frédéric Vallières*

Loisirs : *Clément Roy – Patrice Simard*

Urbanisme : *Patrice Simard – Scott Mitchell*

Salle Multifonctionnelle : *Normand Tremblay – Clément Roy*

Développement : *Frédéric Vallières – Patrice Simard*

Bibliothèque, représentant : *Normand Tremblay*

<i>Agriculture :</i>	<i>Johnny Carrier – Frédéric Vallières</i>
<i>Incendie :</i>	<i>Johnny Carrier – Clément Roy</i>
<i>Sécurité publique :</i>	<i>Clément Roy – Frédéric Vallières</i>
<i>Voirie :</i>	<i>Clément Roy – Frédéric Vallières</i>
<i>Comité toponymie :</i>	<i>Patrice Simard – Scott Mitchell</i>
<i>Journal Info-Scott :</i>	<i>Patrice Simard – Scott Mitchell</i>
<i>Service régional résidence locale :</i>	<i>Normand Tremblay – Frédéric Vallières</i>
<i>Comité d'administration :</i>	<i>Patrice Simard – Scott Mitchell</i>
<i>Comité Vision Nouvelle-Beauce :</i>	<i>Scott Mitchell</i>
<i>Conseil d'établissement :</i>	<i>Scott Mitchell</i>

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2586-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que toutes ces nominations soient effectives à compter de ce jour.

Demande du Cercle de Fermières

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2009, le Cercle de Fermières organisera une activité pour la Fondation O.L.O. (pour venir en aide aux nouvelles et futures mamans dans le besoin);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Simard

2587-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité alloue un montant de 150,00 \$ pour la fondation O.L.O. qui se tiendra en décembre prochain.

Achat de livres pour la Bibliothèque (1 000,00 \$)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2588-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accorde un montant de 1 000,00 \$ pour l'achat de livres pour la Bibliothèque municipale.

Ministère des Transports, renouvellement entente lors de fermeture de routes pour la saison 2009-2010

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente lors de la fermeture de routes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

2589-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT la reconduite de l'entente pour la pose de barricades et l'entreposage en cas de fermeture de routes ou de l'autoroute 73 pour la saison 2009-2010.

Démission de Monsieur Jason Quirion (pompier à temps partiel)

CONSIDÉRANT que Monsieur Jason Quirion a remis sa démission à Monsieur Ghislain Jacques, directeur du Service de sécurité incendie lors d'une rencontre en date du 27 octobre dernier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

2590-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la démission de Monsieur Jason Quirion à titre de pompier volontaire pour la Municipalité de Scott.

Déneigement (Demande et plainte de la part d'un contribuable)

Une plainte est adressée à la Municipalité concernant le déneigement de la descente de l'autoroute jusqu'à la propriété située au 1299 route du Président-Kennedy, la neige est déversée sur sa pelouse occasionnant ainsi des dommages sur certains arbres et arbustes. Le dossier a été transféré au Ministère des Transports étant une route numérotée. Une réponse nous est parvenue du Ministère en date du 5 novembre nous mentionnant que le tout sera transmis à M. Richard Giguère, chef des opérations et qu'il communiquera directement avec la personne concernée dans les plus brefs délais.

Résolution Hydro-Québec

Adhésion au programme de soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel mieux consommer / Hydro-Québec

ATTENDU qu'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie;

ATTENDU que pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le – Diagnostic résidentiel Mieux consommer – lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation;

ATTENDU que pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion;

*ATTENDU que les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à **la Municipalité de Scott** en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;*

ATTENDU que ce montant sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2591-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que **la Municipalité de Scott** accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme – Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer -.*

QUE la Municipalité de Scott soumet le projet : Aménagement d'une infrastructure pour la piscine municipale extérieure.

QUE la Municipalité de Scott désigne Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Scott tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution.

QUE la Municipalité de Scott soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet : Aménagement d'une infrastructure pour la piscine municipale extérieure.

Réclamation de 4 780,27 \$ du propriétaire situé au 68, 6^e Rue

CONSIDÉRANT le sinistre survenu le 4 juillet 2009 au 68, 6^e Rue, causé par un dégât d'eau par infiltration;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a subi des dommages au montant de 4 780,27\$ dont il demande le remboursement ainsi que la franchise au montant de 500,00 \$ dont il a remboursé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

2592-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accepte de défrayer un montant de 4 780,27 \$ à la Compagnie d'assurance du propriétaire situé au 68, 6^e Rue ainsi qu'un chèque au montant de 500,00 \$ pour la franchise payée par ledit propriétaire.

Avis de motion no.254

Avis de motion

*Avis de motion est donné par le conseiller Frédéric Vallières qu'un règlement portant le **numéro 254** ayant pour objet un règlement d'emprunt pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égoût pour desservir La Cache à Maxime et abrogeant ainsi le règlement numéro 251.*

Mandat à BPR

CONSIDÉRANT qu'une première étude a été faite par BPR Infrastructures Inc. en vue de procéder à la réalisation d'un projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égoût notamment pour La Cache à Maxime;

CONSIDÉRANT qu'avec le nouveau développement résidentiel, et le nombre de population toujours grandissant, il serait avantageux de refaire l'étude afin de surdimensionner le nouvel étang pour subvenir aux besoins existants.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2593-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accorde le mandat à BPR-Infrastructures Inc. qui consiste à l'étude de dimensionnement d'un nouvel étang dans le cadre du projet de la Cache à Maxime afin de considérer les orientations et le potentiel de développement résidentiel de la Municipalité. Il est inclus, les relevés complémentaires d'arpentages à réaliser avant la neige pour la conception des plans et devis de l'ensemble du projet durant l'hiver 2010.

Demande au Ministère des Transports

CONSIDÉRANT la circulation dense dû au nouveau développement résidentiel situé à l'entrée du rang Saint-Étienne;

CONSIDÉRANT que le terrain de jeux et l'école primaire l'Accueil sont situés à proximité de la route 171 et route 173 et que cette circulation s'avère très dangereuse autant pour les enfants, les piétons et les automobilistes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2594-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT qu'une demande soit adressée au Ministère des Transports afin de réévaluer le dossier pour l'installation d'une lumière de circulation sur la route 173 à proximité de la route 171.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 20 :15 hres.

Clément Marcoux, maire

Nicole Thibodeau, dir-gén. & sec.-trésorier